

CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUDES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 04 juillet 2019.

Présents : M. TULARS Bernard, Mmes DE FREITAS Patricia, CHANCELLE Marie-Ange, MM. MONNIER Philippe, DANFLOUS Jean-Louis, BENTEJAC Francis, ROUCHET Alain, RIOLLOT Yves, DAUDET Bernard.

Absente excusée : FERRAND Françoise

Secrétaire de séance : M. Philippe MONNIER

Convocation du 28 juin 2019.

La réunion débute à 18h10.

I - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 mai 2019.

Mme De Freitas demande que soit mentionnés la date de la journée « Uzeste musical » ainsi que le débat concernant la construction du Parc photovoltaïque qui a suivi la réunion.

Ces observations seront prises en compte et le compte-rendu sera modifié dans ce sens.

II – Délibérations.

1) Autorisation d'effectuer les travaux de rénovation des logements du Presbytère et demander laide de financement au Département.

Dans le but de demander une aide financière au Département il faut que le Conseil Municipal autorise les travaux de rénovation des logements du Presbytère ; cette aide serait de 10 000€ par logement avec un maximum de 2 logements rénovés par an.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le fait de rénover ces logements ainsi que la demande d'aide de financement au Département.

Le cahier des charges concernant ces travaux peut d'ores et déjà être établi afin de demander les devis pour l'isolation des murs, le changement des menuiseries et les travaux connexes (peinture, électricité, plomberie).

2) Autoriser AXA à mettre en place une réunion publique pour présenter son offre aux habitants.

La Sté d'assurances AXA France demande la possibilité de lui mettre une salle à disposition afin de lui permettre de présenter une proposition d'offre promotionnelle d'assurance complémentaire Santé aux habitants de la commune; cette réunion n'engageant d'aucune façon la responsabilité de la municipalité le maire propose de lui prêter le Foyer Rural.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

3) Devis plantation

Les bois de la parcelle communale ZH7 et ceux d'une partie de parcelle ZE8 ont été coupés en novembre 2018. Afin de respecter le Plan Simple de Gestion il faut reboiser dans les 2 ans suivant cette coupe.

Dans ce but, 2 entreprises : Alliance et Espuny TF ont été contactées.

Leur devis comprenant :

- l'arrachage et négociation des souches,
- le labour et la fourniture d'engrais,
- la fourniture et mise en place de plants de pins,

s'élèvent respectivement à 6 035€ HT pour Alliance et 7 327€ HT pour Espuny.

Après délibération le Conseil Municipal retient la prestation d'Alliance.

III- Présentation de la journée « Uzeste Musical »

Comme annoncé lors de la réunion du dernier Conseil Municipal Fabrice Vieira, responsable de la programmation d'Uzeste Musical, vient présenter la manifestation qui se déroulera à Escaudes le 18 août.

Uzeste Musical se déroule dans 5 villages : La Réole, Escaudes, Lucmau, Pompéjac & Uzeste.

A Escaudes le programme devrait être le suivant :

- 11h30 : Mini concert à l'S-Caudais
- 15h : un débat dans le Foyer Rural
- 17h : Portal – Lubat dans le Foyer
- 19h : mini concert aux alentours des stands
- 21H : bal gratuit.

A la demande de F. Vieira les associations du village sont invitées à mettre en place des buvettes et une restauration. L'ACCA et Brigalhas de Pin seraient d'accord pour assurer ces prestations.

IV- Nouvel adressage postal :

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 11 avril le Conseil Municipal s'est engagé, par l'autorisation donnée au maire de signer une convention avec La Poste, de mettre en conformité l'adressage postal du territoire communal. Afin que cette action soit bien comprise le maire souhaite que le maximum d'élus participe aux réunions avec les représentants de La Poste.

IV- Informations & questions diverses

F. Bentejac soulève le fait que suite à une occupation du Foyer Rural il reste, après nettoyage du sol, des traces d'humidité. Le produit de nettoyage pourrait être à l'origine de cet inconvénient. Pour ne plus employer de produit Y. Riollot suggère l'achat d'un nettoyeur vapeur. Cette suggestion sera transmise à l'agent technique.

Prochaine réunion le 23 ou 27 septembre à 18h00.

La séance est levée à 20h15.